

■ **FONDATION AIA**, à Genève, CH-660-1010005-9, favoriser  
l'éveil des consciences par des moyens de stages, etc. (FOSC du  
19.05.2005, p. 6). Dépôt d'un règlement interne. Autorité de sur-  
veillance: Département fédéral de l'intérieur.  
Journal no 7377 du 16.06.2005  
(02894278 / CH-660.1.010.005-9)